



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2025 A 18H30**

LISTE DES DELIBERATIONS

Numéro	Objet de la délibération	Vote
2025-CM5-51	Créances éteintes.	Approuvée à l'unanimité
2025-CM5-52	Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens avec l'association Entente Aquatique Nogent Villers (EANV).	Approuvée à l'unanimité
2025-CM5-53	Décision modificative n°1.	Approuvée à l'unanimité
2025-CM5-54	Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association sportive de Volley Ball.	Approuvée à l'unanimité
2025-CM5-55	Fixation des tarifs municipaux 2026.	Approuvée à l'unanimité
2025-CM5-56	Renouvellement de la convention avec la Faïencerie.	Approuvée à l'unanimité
2025-CM5-57	Incorporation d'un bien sans maître.	Approuvée à l'unanimité
2025-CM5-58	Vente d'une partie de la parcelle AL N°130.	Approuvée à l'unanimité
2025-CM5-59	Lotissement Champ du Mouton – Incorporation dans le domaine public communal – Enquête publique.	Approuvée à l'unanimité
2025-CM5-60	Mise à jour du tableau des effectifs.	Approuvée à l'unanimité
2025-CM5-61	Communication au Conseil Municipal du Rapport annuel d'activités 2024 de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise.	Approuvée à l'unanimité
2025-CM5-62	Communication au Conseil Municipal du rapport annuel 2024 du Syndicat d'Energie de l'Oise.	Approuvée à l'unanimité
2025-CM5-63	Rapport de délégation de pouvoir du Maire (Article L 2122-22 du C.G.C.T.).	Approuvée à l'unanimité

Fait à Villers Saint Paul, le 01 octobre 2025